

Châtillon Infos

Bulletin municipal

N°90
Juin
2013

Sommaire

Le mot du Maire p3

Quelques décisions du conseil municipal p4

Bilan de la réunion publique p5

Lutte contre l'Ambroisie p6

Trier son verre p7

Annonces diverses & Civisme p8

Enquête Publique p9

Plan Local d'Urbanisme (PLU) p10

Portrait : Isabelle Leclercq p11

Mot du Choucas p13

Médiathèque & Licorne p14

Centre Social CAP Générations p15

Puces Café p17

Association A Plus p18

Emmaüs p20

Palette des Arts & Taïchi Chuan p21

Tennis Club T3C p22

Judo SLD & Sud Azergues Football p23

Flash info.

Fête du Village
15 Juin 2013
(Voir programme joint)

Le PLU
Réunion Publique
26 juin 2013.
(Voir Article Page 10)

Tour de France Cyclisme
Ce dernier passera à Châtillon
Le 13 juillet vers 16h

11

Isabelle Leclercq
Animatrice du secteur Familles
de CAP Générations depuis 8 ans



Ambassadrices du Tennis Club
Chessy Châtillon (T3C)

22



15

CAP Générations propose de
nombreuses activités et ateliers



Inauguration de Puces café
Boutique solidaire et café convivial

17



18

Association A Plus :
Construction d'équipement, parrainage, microcrédits, aides
alimentaires. Voir l'actualité de cette association en page 18.



2

CHÂTILLON INFOS
JUIN 2013 - N°90

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de
Martine Barrat, Frédéric Bizet, Charles Bornard, Bruno Fouillet, et Claude Vaudaux.

Mairie de Châtillon d'Azergues
Tél. 04 72 54 26 00
Fax. 04 72 54 26 08
mairie@chatillondazergues.fr
www.chatillondazergues.fr

Le mot du maire



Le 15 avril dernier s'est tenue à Châtillon une réunion des 34 communes appelées à former au 1er janvier prochain la nouvelle communauté de communes : j'en profite pour faire le point sur cette étape importante de l'évolution de nos institutions locales.

Un fait acquis au cours de cette séance, et qui n'a pas entraîné de longs débats : le futur Établissement Public de Coopération Intercommunale se nommera Communauté de Communes Beaujolais – Pierres dorées. Pour mémoire, il regroupera donc 34 communes – de Chasselay à Chamelet – issues de 4 communautés de communes actuelles, et environ 46 000 habitants.

L'essentiel du travail des élus (aidés en cela par un cabinet d'études spécialisé) consiste à définir quelles compétences seront reprises par ce nouvel organisme, et de quelle façon elles seront exercées. En effet, même si les 4 communautés actuelles ne présentent pas de disparités considérables, chacune a développé ses objectifs et son mode de fonctionnement propre, et il reste quelques mois pour harmoniser tout cela. Pour plus d'efficacité, un groupe de pilotage a été mis en place, différentes commissions ont été formées.

Certaines compétences sont obligatoires (aménagement de l'espace et développement économique), d'autres sont facultatives ou optionnelles.

Pour les premières, le débat porte sur leur mode d'exercice. Par exemple, pour ce qui est de la voirie, comment les travaux seront-ils financés dans chaque commune ? Actuellement, sur notre communauté de communes, les priorités sont fixées sur l'ensemble du territoire ; désormais, chaque commune recevra une enveloppe financière qu'elle utilisera à sa guise.

Le plus compliqué est évidemment de définir quelles compétences on choisit. Prenons l'exemple de la petite enfance. Si tout le monde semble d'accord pour exercer cette compétence, les modes de fonctionnement actuels sont tellement différents, les disparités territoriales tellement fortes, qu'on n'est pas au bout des discussions. Le but ultime est de rendre à tous les citoyens le même service au moindre coût. Évidemment, ceux qui aujourd'hui payent peu ne veulent pas payer davantage, et ceux qui payent plus voudraient payer moins. On est bien à Châtillon, mais on se croirait parfois à Bruxelles...

Il existe cependant des raisons de demeurer optimiste. Tout d'abord, personne ne manifeste de mauvaise volonté patente : des sensibilités différentes s'expriment – ce qui est bien normal – mais pas d'opposition tranchée. Ne négligeons pas le facteur humain : plus les gens travaillent ensemble, mieux ils se connaissent, et s'apprécient (ou au moins se supportent).

Le calendrier est aussi parfois un atout : tant que l'échéance paraît lointaine, on peut s'offrir le luxe de pinailler sur des détails ; quand la date fatidique se rapprochera, je suis certain que la vitesse de décision sera considérablement améliorée.

En tout état de cause, comme le disait un Président du Conseil de la IV^e République¹, « Il n'est pas de problème dont une absence de solution ne finisse par venir à bout. »

¹ Il s'agit d'Henri Queuille (1884 - 1970), membre de 33 cabinets entre 1920 et 1954, originaire de Corrèze, ce département qui a donné tant de grands hommes à la France



QUELQUES DECISIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL
MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

- **Vote des taux d'imposition des taxes locales 2013** – Compte tenu du budget qui a été présenté et des besoins de financement des projets d'investissements envisagés, le Conseil municipal décide de maintenir pour 2013 les taux d'imposition des 3 taxes directes locales au niveau de ceux fixés en 2012, soit : Taxe d'habitation : 16,25% ; Taxe foncière sur le bâti : 18,22% ; Taxe foncière sur le non bâti : 29,69%.
- **Vote du budget primitif de l'exercice 2013** – L'excédent d'investissement est reporté en totalité à la ligne des recettes d'investissement au budget primitif de 2013, pour 170 848,90€. Le Conseil vote le budget primitif de 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : section de fonctionnement = 1 866 280,80€ ; section d'investissement = 437 972,00€. Le Conseil affecte l'excédent de fonctionnement de 2012, en totalité, à la ligne des recettes de fonctionnement au budget primitif de 2013 pour 217 518,80€.
- **Vote d'un avenant au marché public de travaux route d'Alix**
- **Subvention allouée à l'association Le Petit Gourmet**, aide financière exceptionnelle sollicitée permettant de clôturer son exercice budgétaire : 3 000€.
- **Subvention allouée à la commune de Légny dans le cadre du RAMI** (Relais assistantes maternelles itinérant) – Participation annuelle de la commune : 1 306,35€.
- **Subvention allouée à l'association Kaléidoscopes**, pour réaliser des ateliers d'art créatif en direction des différentes générations et, entre autres, en partenariat avec la bibliothèque communale : 600€.

VOS ELUS Y ETAIENT

Figure ci-dessous la liste des réunions auxquelles au moins un élu a assisté. Ce sont des réunions souvent planifiées peu de temps à l'avance, qui ont un intérêt particulier et qui soulignent la diversité des préoccupations de vos élus.

- ➔ Deuxième réunion du comité de pilotage départemental de lutte contre l'ambrosie à la Préfecture
- ➔ Réunion en comité restreint pour préparer la nouvelle campagne de lutte contre l'ambrosie à la DDT 69 (ARS-DDT69- Conseil Général - 2 collectivités Pommiers –Châtillon)
- ➔ Rencontre à Lyon sur le thème la gestion écologique des cimetières
- ➔ Conférence du Vice-président du conseil général du Rhône Michel Mercier sur la réforme des collectivités territoriales et plus précisément sur le point « du département à la métropole et au nouveau département »
- ➔ Rencontre avec M. le Sous-Préfet et le Commandant de gendarmerie de Villefranche pour des échanges sur la prévention de la délinquance à Châtillon
- ➔ Rencontre avec des gendarmes experts en sûreté des bâtiments et lieux publics. Echanges sur le thème de la vidéo protection.
- ➔ Rencontres à la mairie de parents d'adolescents avec des élus pour échanger à propos de comportements inquiétants de certains jeunes sur la voie publique
- ➔ Réunion du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble
- ➔ Réunions régulières des Maires de la future intercommunalité
- ➔ Réunion de travail dans le cadre de la préparation du 2ème contrat de rivière sur "usages et valorisation des cours d'eau "
- ➔ Réunion pour le rendu par des étudiants de Lyon 2 d'une étude préalable pour la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales dans le Bassin de l'Azergues

La réunion publique du 5 avril 2013

L'équipe municipale a tenu sa dernière réunion publique concernant le bilan de ses actions. Comme cela avait été annoncé en début de mandature il y a eu une réunion chaque année sur le bilan annuel de la municipalité. La réunion du 5 mars a été l'occasion de rappeler les points forts stratégiques et les grandes lignes des actions durant le mandat.

Une quarantaine de participants ont assisté à cette séance qui a duré près de 3 heures. Le fil directeur de la soirée fut la trame constituée des thèmes du programme annoncé au début du mandat :

- ✓ **un village dynamique** (finances, soutien aux actions de la vie châillonnaise, urbanisme) ;
- ✓ **un village accueillant** (communication, action sociale, PPRI, PCS) ;
- ✓ **un village vivant** (aménagement du cœur du village, autoroute A89, transports publics, voirie) ;
- ✓ **un moteur de l'intercommunalité** (gestion des eaux, gestion des déchets, partenariats intercommunaux, communauté de communes).

Une bonne majorité des élus présents ont assuré un exposé. Les questions, les échanges ont concerné les conditions de l'annulation du précédent PLU et un rappel des objectifs et de l'état d'avancement du dossier de projet d'aménagement du ruisseau d'Alix. De nombreuses réactions sur la sécurité routière et piétonnière ont fait l'objet d'échanges et dans certains cas de constats d'absence de solution : des remarques sur l'éclairage de route, de parking qui ne trouvent de solutions satisfaisantes dans un schéma global stratégique à établir par le syndicat chargé de l'électricité. Des suggestions intéressantes ont été formulées de la part des habitants au sujet du devenir de résidus type cartons, sapins de Noël... .

Le Maire qui a assuré la transition entre chaque exposé conclut sur le vaste chantier de la future intercommunalité qui sera mise en place le 1er janvier 2014. A remarquer qu'avant le début de la réunion et après la conclusion du maire, un montage en trois dimensions du projet « aménagement cœur du village » passant en boucle sur écran, a permis de continuer à échanger pendant le pot de convivialité.

La boîte à suggestions vous écrit

« Fort peu de billets m'ont été confiés ces dernières semaines, faudrait-il en déduire que « tout est parfait dans le meilleur des mondes » ? Voilà qui serait trop beau. Une lettre cependant, portant nom et coordonnées, est arrivée d'un habitant qui regrettait de ne plus voir les comptes-rendus de Conseils municipaux sur les panneaux d'affichage municipal. Et qui rappelait fort justement que cela est obligatoire. Réponse : simplement, le document est maintenant affiché à un autre emplacement. »

A bientôt. Signé La Boîte à suggestions.

La Lutte contre l'Ambroisie

Le Préfet, le maire avec une boîte à outils partent en lutte!...avec la participation de tous!

Il faudrait un exemplaire entier de Châtillon-infos pour résumer le travail, les décisions, les actions envisagées par le comité départemental de lutte contre l'ambroisie. Vous pourrez consulter la synthèse des travaux sur le site de l'agence Régionale de Santé www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambroisie.91569.0.html

Les professions concernées, la chambre d'Agriculture, les gestionnaires des réseaux d'infrastructures, les représentants de collectivités dont Pommiers et Châtillon ont travaillé avec l'agence régionale de santé et la direction départementale des territoires pour mettre au point la stratégie de lutte et informer les professionnels.

Le Préfet assurera en juin 2013 une conférence de presse. Il a écrit mi-mai une deuxième lettre aux maires en leur signifiant leur rôle primordial dans l'action locale dont il est l'animateur avec l'aide de référents-médiateurs nommés en principe au printemps 2013.

Points forts de la lettre : « l'action opérationnelle est toute entière basée sur l'information et la médiation par le ou les référents auprès du propriétaire ou occupant du terrain concerné ; et si cela s'avérait nécessaire sur la mise en demeure des occupants du terrain ... »

Une « boîte à outils » est jointe à la lettre elle est constituée d'une information sur la plante, de conseils d'organisation et de mesures de prévention, d'un modèle d'article pour les bulletins municipaux, de modèles de courriers à adresser aux gestionnaires de foncier, des coordonnées de l'ARS et la DDT, d'une fiche d'action agriculture et de courriers pour mise en demeure si nécessaire.

Autre point d'actualité : un projet de loi a été déposé récemment qui rendra obligatoire la lutte contre l'ambroisie sur tout le territoire et qui déclare le végétal nuisible pour la santé et demande l'inscription sur la liste des organismes nuisibles

Rappelons que l'ambroisie, aux effets lourdement invalidants, est très coûteuse pour l'assurance maladie 15 à 20 millions d'euros par an en Rhône-Alpes

Châtillon a désormais **4 référents** : Geneviève Cadène, Dominique Favre, Gérard Delorme, Charles Bornard.

Vous pouvez les contacter via le secrétariat de la mairie ; ils œuvreront avec l'esprit de répondre aux difficultés rencontrées pour faire face à la prolifération de l'ambroisie en donnant des conseils, en faisant un diagnostic, en suivant l'évolution des actions de lutte, en rencontrant la population lors de stands sur le marché le samedi matin (sensibilisation, distribution d'information plaquettes du Conseil Général). Toutefois l'absence de réaction des occupants de terrains concernés par la plante sera soumise au maire pour suite à donner suivant les recommandations du Préfet.

Autres sites à consulter : Observatoire de l'ambroisie : www.Ambroisie.info
Réseau national de santé : www.pollens.fr

Stop au verre dans la poubelle grise !

Aujourd'hui trier son verre semble faire partie des habitudes.

Pourtant, près de 4 bouteilles sur 10 ne sont pas triées et finissent dans la poubelle grise. C'est un énorme gâchis quand on sait que le verre se recycle à l'infini.

En 2012, les quantités collectées sur la CCPBO ont encore baissé ! Seulement 36 kg par habitant et par an sont triés alors que la moyenne du SYTRIVAL (syndicat de valorisation des déchets Beaujolais Dombes) se situe aux alentours des 40 kg par habitant et par an.

De plus, le traitement des bouteilles, des pots et des bocaux en verre déposés dans la poubelle grise coûte beaucoup plus cher que le recyclage ! C'est un **surcoût de 160 €** la tonne qui est alors payé par la collectivité.

Alors ne jetez pas vos **bouteilles** dans votre poubelle grise mais **rapportez-les dans les colonnes de tri** situées sur les points d'apport volontaire, c'est primordial d'un point de vue économique et environnemental !



C'est en agissant au quotidien que nous parviendrons à maîtriser au mieux les coûts de la gestion des déchets et c'est par des gestes simples que nous participons tous à la sauvegarde de notre environnement.

Nous comptons sur vous !

Rappel :

On ne dépose que le verre ayant contenu de la nourriture et de la boisson dans les colonnes de tri : bouteilles, petits pots et bocaux. Tous les autres déchets en verre (vitres, vaisselle, ampoules, vases ...) sont à déposer en déchetterie.

Annonces diverses

- Début juillet sera distribué comme depuis quelques années le bulletin annuel des associations.
- Probablement courant juillet vous sera distribué un agenda de poche septembre 2013 - septembre 2014.
- Pour les accros du vélo et particulièrement du **tour de France**, ce dernier **passera à Châtillon le 13 juillet vers 16h**. Venant de St Pourcin sur Sioule les coureurs arriveront à Lyon. Le lendemain l'étape sera de Givors au Mont Ventoux.
- Le Joujoubus : planning du deuxième trimestre : à Châtillon :
 - Le 10 juin 2013 : salle école publique
 - Le 8 juillet 2013 : salle école publique

Permanences parents / assistantes maternelles au Bois d'Oingt, salle traboules de 16h à 18h30 :
27 mai, 10 juin, 24 juin, 8 juillet et 22 juillet.

Les beaux jours arrivent, le civisme reste !

Un petit rappel avant l'été concernant les règles liées au bruit. L'utilisation des outils de bricolage, de jardinage tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses doit respecter les horaires suivants :

- *Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30*
- *Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*
- *Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00*

Rappelons également que la musique est un son agréable à entendre, mais si les décibels sont poussés, c'est beaucoup moins agréable, surtout pour les voisins. Fermez au minimum les fenêtres !

Enfin, si votre chien aboie à l'extérieur de manière continue dans la journée, il existe de multiples façons de le faire taire, alors faites le nécessaire.

On dit que la liberté de chacun commence là où s'arrête celle des autres, alors pensez qu'en respectant son voisinage, la vie devient beaucoup plus agréable pour tous.

De nouvelles installations à Châtillon

- ✓ **A.N.toitures bardage** : couverture –zinguerie : gérants B.Besse, Franck Alias, au pont de Dorieux
- ✓ **Flamm energy** : poêle à bois et à granulés, à Sandar
- ✓ **Grain de charme** : changement de propriétaire : esthéticienne Julie Noyel – route de la vallée
- ✓ **« L »-architecture** : Sandrine Lange, architecte dplg, 302 route d'Alix

8

CHÂTILLON INFOS
JUIN 2013 - N°90

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA VENTE D'UN CHEMIN RURAL

Par délibération du Conseil municipal du 23 janvier 2012, la commune de Châtillon d'Azergues a décidé de procéder à la vente du chemin rural situé au lieu-dit « LE SUC » longeant les parcelles de la section C3 cadastrées n° 1117-1118-1906-1909.

Conformément à l'article 3 du décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 et aux articles R.141-4 à R.141-9 du Code de la voirie routière, le projet d'aliénation du chemin rural susmentionné est soumis à une enquête destinée à recueillir les observations du public. La durée de l'enquête est fixée à 15 jours.

Le dossier mis à l'enquête comprend les pièces suivantes :

- ◆ Une notice explicative ;
- ◆ Un plan de situation ;
- ◆ Un plan parcellaire ;
- ◆ Une liste des propriétaires riverains.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie pendant quinze jours consécutifs du 15 juin 2013 au 1^{er} juillet 2013 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et faire enregistrer ses observations éventuelles aux heures d'ouverture de la mairie au public, soit :

- le lundi de 15 heures à 18 heures ;
- le mardi de 15 heures à 18 heures ;
- le mercredi de 08 heures 30 à 11 heures 30 ;
- le jeudi de 15 heures à 18 heures ;
- le samedi de 09 heures à 11 heures.

Monsieur GAILLARD Jean- Jacques est désigné comme commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie le samedi 15 juin de 09 heures à 11 heures et le lundi 1^{er} juillet de 15 heures à 18 heures.

Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par voie postale à la mairie afin qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, soit au 1^{er} juillet 18 heures, le registre d'enquête sera clos et paraphé par le commissaire enquêteur.

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier et ses conclusions.

La mairie reste à votre disposition pour toute information à ce sujet.

REUNION PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME LE 26 JUIN A 20 HEURES
SALLE DU LAC

Le Conseil municipal a, par une délibération en date du 07 novembre 2011, prescrit la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols par la mise en forme d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), et elle a fixé les modalités de la concertation qui se déroulera pendant toute la durée d'élaboration du PLU.

➤ **Registre de concertation ouvert en mairie**

A cet effet, nous attirons votre attention sur le fait qu'un registre est mis à la disposition du public, dans lequel celui-ci pourra porter ses observations. Le dossier de concertation mis à la disposition du public est notamment constitué des éléments suivants :

- ❖ Le porter à connaissance ;
- ❖ Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) Beaujolais ;
- ❖ Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI) de l'Azergues ;
- ❖ Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI) Brévenne-Turdine ;
- ❖ Le Schéma directeur d'assainissement ;
- ❖ Le Plan d'eau potable ;
- ❖ La carte des aléas géologiques ;
- ❖ La cartographie de la susceptibilité aux mouvements de terrain dans le département du Rhône.

Le public pourra consulter ce dossier de concertation et porter des observations dans le registre prévu à cet effet aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

- ❖ Le lundi- mardi et jeudi de 15 heures à 18 heures ;
- ❖ Le mercredi de 08 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes ;
- ❖ Le samedi de 09 heures à 11 heures.

➤ **Réunion publique le 26 juin à 20 heures salle du Lac**

Nous informons les habitants de Châtillon qu'une réunion publique est organisée au sujet du PLU le mercredi 26 juin 2013 à 20 heures à la salle du Lac à Châtillon.

A cette occasion, le bureau d'études ATELIER DE LARUE qui assiste la commune dans la révision du document d'urbanisme présentera le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci constitue un document politique exprimant le projet de la collectivité locale à long terme. Elaboré à partir du diagnostic du rapport de présentation, il exprime les éléments du projet communal sur lesquels la commune souhaite s'engager. Il est la clef de voûte du PLU ; les pièces constitutives du PLU qui ont une valeur juridique (comme le règlement) doivent être cohérentes avec lui.

Isabelle Leclercq 32 ans

Animatrice du secteur Familles de CAP Générations depuis 8 ans

Après son BTS ESF (économie – social- familial), ce travail à CAP Générations, débuté le 22 février 2005, est pour Isabelle Leclercq le premier poste qui correspond à son domaine, et elle s'y investit avec enthousiasme. Comme c'est souvent le cas, Isabelle a choisi d'œuvrer dans le social grâce à l'exemple de sa famille, où presque tout le monde pratique le bénévolat. « Enfant puis adolescente, dit-elle, j'ai toujours vu mes parents et mes grands-parents faire du bénévolat, tout le monde pratiquait la générosité et la solidarité, ça fonctionne comme ça dans ma famille. Chacun s'implique pour apporter conseil et aide, donc pour moi c'est une évidence d'exercer ce métier».

En 2005, dès la création de ce poste à mi-temps, le secteur familles évolue rapidement et devient très vite un plein temps pour répondre aux besoins des habitants, il y a beaucoup de demande. L'action se développe sur Châtillon, mais aussi sur Le Bois d'Oingt, avec entre autres La Traboule Buisantine qui est un lieu d'insertion sociale pour adultes isolés qui ont besoin de lien social, avec pour certains une 2^e dimension : après avoir été aidés, ils souhaitent s'investir à CAP pour aider les autres.

Les activités d'Isabelle sont nombreuses. Le démarrage du secteur se fait avec les Sorties familiales, pour un week-end ou un mercredi, et avec l'activité Parentalité, qui comprend 3 volets : l'atelier manuel parents-enfants, les conférences-débats, les groupes de parole. « Et très vite, dit-elle, nous sommes arrivées des propositions de participants, par exemple de Céline qui a créé l'atelier Art floral ».

Autre domaine d'action : l'atelier Vie quotidienne, en partenariat avec La Maison du Rhône du Bois d'Oingt, Le Secours catholique et la MSA. Sont organisées des vacances en famille, en direction de personnes qui n'ont pas la possibilité de partir, et qui ont besoin de souffler un peu dans un environnement différent, pour ensuite mieux redémarrer l'année.

Côté jardin : il s'agit du jardin familial collectif : CAP'ucine et Romarin, activité menée sur un terrain prêté par le Maire Bernard Marconnet, travail de la terre, plantations, mais aussi repas partagés à partir des légumes du potager.

Accès à la culture : en association avec des bénévoles de « Culture pour tous », CAP Générations propose l'accès à la culture en général, théâtre, musée, à des personnes qui s'y rendent en groupe, accompagnées par un bénévole, et à moindre coût, avec toujours la même idée de sortir de chez soi, de voir autre chose, de s'évader un peu.

Les soirées : il s'agit entre autres de soirées d'autofinancement, pour budgéter des projets du secteur Familles.

Le Noël solidaire : depuis 3 ans CAP Générations invite des personnes seules ou des familles qui sont loin de chez elles et qui ne fêteraient pas Noël, il y a de la musique, des chansons, un repas de fête, et grands et petits reçoivent un cadeau choisi et emballé avec amour. C'est un réel moment de joie et de convivialité.

L'épicerie solidaire : créée en octobre 2011, l'épicerie « Le p'tit coup de pousses » est partie du constat de l'ensemble des partenaires sociaux du terrain qu'il existait de nombreux travailleurs pauvres, familles monoparentales, retraités ou jeunes travailleurs, qui avaient bien un budget pour loyer-charges-électricité mais au détriment de celui de la nourriture. D'où cette réalisation au Bois d'Oingt d'un lieu de commerce mais aussi de convivialité. Les personnes qui le fréquentent sont envoyées par les travailleurs sociaux, pour 3 mois renouvelables une fois. Elles achètent les produits, au tiers de leur prix, mais l'acte d'achat est là. « Les produits proviennent de plusieurs endroits, dit Isabelle, notamment de Madame Gay maraîchère sur le marché de Villefranche, qui joue le jeu de la solidarité, nous allons la voir une fois par semaine, avec un budget de 20 euros, et pour cette somme fixe elle nous donne parfois jusqu'à 80kg de fruits et légumes frais ! Il y a beaucoup de gens bien, plus qu'on ne croit ». Pour l'épicerie et les conserves, l'aide vient d'Intermarché de Pontcharra et de l'association « Tendre la main » de Chessy, qui se charge des collectes et en fait don au P'tit Coup de Pousses.

Activité rollers : proposée par un papa, Laurent Brazier de Châtillon, 2 ou 3 samedis matin par mois selon ses disponibilités.

Enfin l'éveil à l'anglais : ouvert le mercredi aux enfants à partir de 6 ans, il y en a 6 actuellement qui bénéficient d'un apprentissage oral sur des thèmes du quotidien, avec Rachel Joanny intervenante extérieure bénévole.

« Pour mener à bien toutes ces actions, dit Isabelle Leclercq, nous avons la chance d'avoir des partenaires solides et présents, notamment la Caisse d'allocations familiales, la Maison du Rhône, la Mutualité Sociale Agricole et le Secours Catholique. Egaleme nt, les bénévoles du Centre Social qui soutiennent nos actions et nous aident à les mettre en œuvre. N'oublions pas les municipalités. Par exemple la mairie de Châtillon. L'équipe municipale a vraiment le souci du social, elle est à notre écoute et valorise nos actions de solidarité. Cela fait huit ans que je suis à CAP Générations, et je ne m'en lasse pas, bien au contraire ; il y a toujours des actions nouvelles et des visages nouveaux. J'ai surtout la chance de partager mon travail avec des collègues qui sont plus que ça ! Nous sommes une équipe solide, nous mutualisons nos compétences chacun à son niveau ».

Mot du Choucas

« Ils sont fous, ces humains ! » C'est une maxime qu'on se répète parmi les choucas depuis des générations, avant même que le château fût construit dit-on, et que l'on peut vérifier chaque jour.

Les humains n'ont pas comme nous la faculté de se déplacer comme bon leur semble au gré des vents et des courants, il leur faut cheminer à même le sol. Il y a belle lurette que pour se rendre cette tâche moins ardue, ils ont créé par tout le pays des chemins qui relient entre eux leurs nids. À Châtillon, chaque siècle a tenu à tracer le sien, de plus en plus large, de plus en plus droit.

Voilà quelques semaines qu'ils ont terminé le dernier, qui passe au sud du village, et qu'on n'est pas fâché de voir achevé. En effet, pour le réaliser, ils ont retourné des montagnes, soulevant une poussière qui nous a gâché la vue et le goût pendant des mois. Car non seulement ils veulent que leurs voies soient droites, mais ils voudraient qu'elles fussent plates.

Choucaravanier, qui aime à survoler ces bandes noires, me faisait remarquer que si autrefois ces routes reliaient les villes entre elles, elles se font un devoir aujourd'hui de les éviter et que les humains s'ingénient à les faire passer dans les endroits les plus déserts, au point que c'est un véritable danger que de s'y engager sans provisions. La dernière, ajouta-t-il, présente en outre la particularité de se terminer presque en rase campagne, et les humains, qui n'aiment rien tant que rouler le plus vite possible, se retrouvent agglutinés sur un étroit chemin.

La vitesse, voilà bien encore une de leurs folies. L'autre jour, du haut du château, nous en observions toute une troupe, habillés de gilets aux couleurs éclatantes pour qu'on ne les confonde pas avec des poteaux ou des arbustes, tout occupés des jours durant à confectionner des obstacles destinés à ralentir les autos sur la route d'Alix. Choucachottier me confiait que le bruit court les rues de Châtillon qu'il s'en prépare d'autres sur d'autres chemins, toujours dans le but de ralentir les autos des humains trop pressés. Ainsi, après avoir travaillé des années à rendre leurs routes plus droites et plus lisses, ils s'appêtent à dépenser des fortunes à les rendre sinueuses et cahoteuses...

Choucarabinier m'a expliqué qu'il y a parmi les humains une corporation toute dévouée au salut de ses semblables, qui se consacre à pourchasser le mal sous toutes ses formes, et dont une partie du temps est vouée à vérifier à l'aide d'appareils chaque jour plus sophistiqués que leurs véhicules ne roulent pas plus vite que les lois ne l'autorisent.

Voilà bien du temps et de l'argent dépensés de belle manière ! Et on voudrait nous faire croire que les cervelles humaines sont mieux faites que les cervelles d'oiseaux ! Je suis sûr que si les humains venaient à voler, le ciel ne serait pas assez vaste pour eux et ils trouveraient le moyen de s'y heurter en plein vol. Ils seraient alors obligés d'inventer des lois et des règlements pour dire où voler, dans quel sens, à quelle vitesse...



Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy



Médiathèque de Châtillon Chessy
Place de la Poste
04 78 43 91 61
bibliotheque@chatillon.mairies69.net
www.chatillon.mairies69.net
www.mediathèque.rhone.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi 16h – 18h30
Mercredi 15h30 – 18h30
Jeudi 16h – 18h30
Samedi 9h30 – 12h

La médiathèque vous propose une séance d'histoires pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans, mercredi 5 juin de 10h30 à 11h. Séance gratuite sur réservation.

Vendredi 7 juin, la médiathèque accueille une lecture spectacle de la Compagnie du Vieux Singe : « Passantes », tirée du livre « Couples, passants » de l'allemand Botho Strauss. Portraits de femmes, seules ou en couple, insouciantes, qui figurent ensemble l'étrange poésie de notre société moderne. Mise en scène par Ophélie Kern, avec une comédienne et une flûtiste. Merci de réserver pour ce spectacle, qui aura lieu à 19h30 (lieu précisé ultérieurement).

Du 11 au 29 juin, vous pourrez découvrir l'exposition de l'atelier Kaléidoscope sur le thème des « Visages ». Vernissage jeudi 13 juin à partir de 18h15 (entrée libre). En lien avec cette expo, petits et grands peuvent s'inscrire à la balade contée de mercredi 19 juin à 15h30 (« Visages derrière les fenêtres »).

Vous pouvez acheter à la médiathèque vos places pour la 3^e édition de la Nuit du Conte qui aura lieu aux carrières de Glay samedi 29 juin, un événement magique à ne pas manquer !

N'oubliez pas que la médiathèque propose dorénavant des partitions, en plus des livres, disques et revues, ainsi que des DVD musicaux (concerts live, opéras, etc ...).

Vous avez aussi accès sur place à des vidéo-formations en ligne autour de l'informatique (logiciels nombreux et variés), grâce au site Vodeclic, d'accès payant pour les particuliers, mais en accès gratuit à la médiathèque.

Association La Licorne



La Licorne
Association des Amis du Vieux Châtillon
Place de la Poste
04 78 43 92 66
m.michel4@numericable.com

La Fondation du Patrimoine attribue à la Licorne (association des amis du vieux Châtillon) le prix du patrimoine funéraire pour la qualité des restaurations que cette association a réalisées sur le mobilier funéraire en déshérence du cimetière d'Amancey.

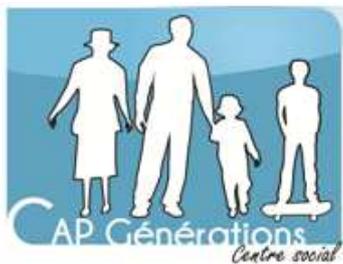
Cette récompense matérialisée par un chèque de 4 000 Euros nous conforte dans notre démarche de sauvegarde du patrimoine et nous honore.

En effet, les restaurations étant terminées, nous avons déposé un dossier de candidature auprès de la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, association organisatrice d'un concours de sauvegarde patrimoniale ouvert à toute association, commune ou communauté de communes de moins de 10 000 habitants.

C'est donc parmi les concurrents correspondant à ces critères que nous avons obtenu ce prix sur le plan national.

La Licorne en est fière et surtout heureuse de vous communiquer cette information qui distingue Châtillon.

Centre social CAP Générations



Centre social CAP Générations
Place de la poste
69380 Châtillon d'Azergues
04.72.54.48.76
cap.generations@numericable.com
www.capgenerations.org

Retour sur l'Assemblée générale :

Notre assemblée générale s'est tenue le 26 Mars dernier. Pour notre centre social associatif, cette assemblée est un temps important : c'est l'occasion pour nous, administrateurs bénévoles, de vous rendre compte de la façon dont nous avons mené l'année 2012. Et c'est aussi le moment pour vous, adhérents, de nous dire si vous êtes d'accord ou non avec la façon dont nous avons géré les moyens à disposition (budget et salariés), et d'élire vos représentants au Conseil d'administration. Nous remercions très chaleureusement tous ceux d'entre vous qui ont pu être présents à nos côtés. Tout au long de l'année, chaque adhérent que vous êtes a la possibilité de venir participer au conseil d'administration en tant que membre consultatif : usez de ce droit !

CAP Générations propose de nombreuses activités et ateliers pour tous ou en famille : renseignements et inscription auprès d'Isabelle ou Karine

◆Vendredis 24 mai et 14 juin: atelier d'art floral, 14/15h30 ou 15h30/17h, à la salle du lac – tarif au quotient familial entre 3 et 16€

◆Vendredi 14 juin: atelier cuisine méditerranéenne, 9h30/11h45, à CAP Générations - tarif au quotient familial entre 3 et 13€

◆Samedis 4 mai: Rollers en famille, 10h/12h, à la salle des fêtes du Lac de Châtillon

◆Samedis 8 et 29 juin: Rollers en famille, 10h/12h, dans la cour de l'école primaire de Châtillon

◆Samedi 25 mai, inauguration du Skate Park de Châtillon (devant la salle des fêtes du lac) dès 11h30 : discours du maire et diverses animations tout au long de la journée – restauration sur place

◆Samedi 15 juin, concert solidaire au profit du P'tit Coup de Pousses : comédie musicale au son des orgues de barbarie par la troupe des Balad'Oingt – 20h30 à la salle des fêtes de Oingt – tarif unique 5€

◆Ateliers multimédia, les lundis au centre social : de nouvelles sessions vont débiter ; venez vous renseigner sur les différents thèmes proposés

Dates à retenir dès maintenant :

◆Samedi 21 septembre : concert gospel avec le groupe vocal « Entre ciel et terre » à la salle des fêtes de Chessy

◆Vendredi 27 septembre : fête des adhérents de CAP à la salle des fêtes de Chessy – vous êtes adhérents ? Venez dès à présent nous faire part de vos suggestions pour organiser cette soirée qui est la vôtre

Centre social CAP Générations (Suite)

Le secteur « Jeunes » propose aux ados entre 11 et 17 ans un accueil de loisirs de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires

Renseignements et inscriptions à CAP Générations auprès de Sophie ou Steeve – tarif selon quotient familial et commune de résidence

☛ Du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août, pour les 11/17 ans : ateliers, activités et sorties pour les ados de 12 à 17 ans – programme disponible autour du 15 mai à CAP, sur notre site, dans les mairies et les collèges

☛ Du 15 juillet au 2 août, pour les 11/17 ans, chantier International : tous les matins, venez participer à la rénovation de bâtiments et sentier à Châtillon et au Bois d'Oingt, avec des jeunes venus du monde entier – jeux et activités l'après-midi

Les camps : préinscriptions possibles dès maintenant

✓ Du 8 au 12 juillet, pour les 10/14 ans : camp itinérant vélo en Bourgogne – 240€ la semaine – inscriptions et renseignements au club des huit au Bois d'Oingt – 09.51.39.16.02 – secretariat@clubdes8.com

✓ Du 15 au 19 juillet, pour les 14/17 ans : camp « sports en eau vive » à St Pierre de Bœuf – entre 150 et 240€ la semaine

✓ Du 22 au 26, pour les 11/17 ans : camp multisports à Cublize – entre 130 et 220€ la semaine

✓ Du 22 au 26, pour les 11/17 ans : camp équitation à Cublize – entre 150 et 240€ la semaine

Le secteur « Jeunes » propose également des temps d'accueil en dehors des vacances :

Espace Ados à Châtillon :

Mardi, 16h30/18h

Mercredi, 12h30/19h

Vendredi, 17h/21h30

Samedi, 14h/19h

Espace Ados au Bois d'Oingt (place de l'ancienne église) : Mercredi, 12h30/18h

Les mercredis, sur Châtillon et au Bois d'Oingt, possibilité de déjeuner avec les animateurs qui proposent ensuite, en début d'après-midi, une aide aux devoirs avant des activités plus récréatives.

Vous pouvez prendre connaissance de tous les ateliers et activités que nous proposons en consultant notre site Internet : www.capgenerations.org

Toutes les informations également sur notre site Internet.

PS : l'organisation des soirées s'appuie en grande partie sur des bénévoles pour le choix des thèmes, la communication (élaboration et pose d'affiches, de panneaux), la confection de sucrés / salés pour la buvette, l'installation et le rangement de la salle, etc. CAP Générations a toujours besoin de monde. Alors si vous êtes intéressé(e)s, même très ponctuellement, vous êtes les bienvenus !

Puces café

Boutique solidaire et café convivial



Puces Café

Place du Lavoir (derrière la Mairie)
69380 Châtillon d'Azergues
marina@breme.net

Horaires d'ouverture :

Mercredi 15h – 18h
Samedi 9h30 – 12h30
Dimanche 10h – 12h Juin à Sept.

En 7 mois d'existence avec plus de 50 bénévoles, beaucoup de dons, et surtout de nombreux acheteurs et consommateurs, nous avons rapidement pu atteindre notre objectif d'aide aux associations locales à but caritatif.

✎ C'est à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du local que Puces-café a remis un chèque de **1500 € à Cap générations, pour participer au financement du P'tit Coup de Pousses**, épicerie solidaire du secteur du Bois-d'Oingt. Cette épicerie a pour but de valoriser la personne par l'acte de l'achat, de sortir de la logique d'assistanat et d'accéder à l'autonomie.

Pour plus d'info :

<http://www.capgenerations.org/adultes/un-ptit-coup-de-pousses.html>

✎ Et c'est autour d'un petit déjeuner le 23 février 2013, que Puces-café a accordé une aide financière de **2000 € à l'association LEA, Lien et Aide, à l'Arbresle**. Cette structure a comme objectif de venir en aide à toute personne se trouvant en difficulté du fait de la conjoncture actuelle et à tous sujets en prise avec certaines addictions (toxicomanie, alcool-dépendance) et leurs conséquences.

Pour plus d'info : <http://www.asso-lea.fr/-L-association>

Attention changement d'horaire : Puces café sera ouvert le samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Ouverture le dimanche de 10 h à 12 h du 1^{er} juin au 30 septembre

Notez ces dates :

- Dimanche 9 juin : braderie de vêtements vente au poids de 10 h à 12 h
- Samedi 15 juin : fête du village de Châtillon. Un stand de jeux sera tenu devant le local. Puces sera ouvert l'après midi
- Samedi 31 août : fête de la solidarité au Bois d'Oingt nous serons présents avec un stand.

Venez nombreux chiner, boire un thé, café, jus de fruit, accompagné de gâteaux confectionnés par nos bénévoles.

Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et le mercredi de 15 h à 18 h

Du 1^{er} juin au 30 septembre : ouverture le dimanche de 10 h à 12 h

Dépôt des dons : le premier samedi du mois aux heures d'ouverture

Renseignements : marina@breme.net ou Michel Traclet 06 85 86 15 93



Association A Plus...

Mairie

69380 – CHATILLON

Tél. 04 78 43 98 76

Bureau@association-aplus.com

www.association-aplus.com

L'assemblée générale du 22 mars a permis de faire le point sur les actions réalisées en 2012

La construction et l'équipement de 2 foyers internat, un pour les filles et un pour les garçons, au sein du collège de Kourinion. Ces internats répondant à un véritable besoin d'hébergement d'élèves habitant dans des villages éloignés du collège et ne trouvant pas de moyen pour se loger. Une inauguration devant les autorités a eu lieu le 9 octobre. C'est une réussite, car à la rentrée 2012, le bâtiment des garçons affiche complet. Celui des filles pas encore, mais c'est culturel, car les parents sont réticents à laisser leurs filles en internat. Ils attendent avant de faire confiance, ce type d'hébergement est très rare au Burkina

Les résultats des élèves parrainés par APlus... et qui bénéficient de l'hébergement étudient dans de meilleures conditions et leurs résultats sont bien meilleurs. A plus... offre aux enfants parrainés également la cantine de midi. Toutes ces conditions réunies nous font penser que d'année en année les élèves auront de meilleurs résultats scolaires.

Le parrainage, A la rentrée 2012, 5 enfants ont pu être admis en 6ème grâce au parrainage collectif initié au sein de l'association en 2008. Au total ce sont, à ce jour, 31 enfants qui poursuivent leurs études en collège. Mais seulement 10 filles; Et l'une d'entre elles, Maïmouna, notre toute 1ère parrainée, vient de faire sa rentrée au Lycée!

Des cours de soutien sont organisés pour les élèves de 3^{ème}. A plus... a décidé de les financer.

L'apprentissage n'est pas en reste: En 2012, 3 nouveaux jeunes ont démarré leur cycle à la MEADO. Ils ont rejoint les 3 enfants parrainés l'an dernier. Leur formation durera 3 ans et ils pourront ensuite avoir un emploi en mécanique, menuiserie ou bien en électricité

Les microcrédits

En 2010... Après une longue réflexion, nous avons décidé de nous lancer dans le financement de projets économiques personnels ou collectifs grâce aux microcrédits. A ce jour, 8 microcrédits sont en cours dont un contracté par une femme et un contracté par un collectif de femmes pour le fonctionnement du moulin; A ce jour, les femmes ont bien respecté leur engagement, elles sont à jour des remboursements, mais n'ont pas pu encore faire d'économie. Un nouveau meunier a été affecté, il s'appelle ADAMA, et semble sérieux.

Autres actions à SIDI : A plus a financé :

- 30 tables-bancs pour l'école primaire de SIDI du fait de l'augmentation importante des effectifs.
- Des sacs de riz pour la cantine

Léproserie Tripiano: Nous apportons des aides alimentaires (riz, maïs, condiments) aux 34 lépreux de Bobo Dioulasso très démunis. Cette aide prend aussi la forme de dons en vêtements, médicaments.

La **présentation du bilan financier** fut aussi l'occasion de préciser que l'essentiel des fonds de l'association provient des recettes engrangées lors de la grande fête africaine organisée chaque année au printemps à Châtillon.

Il a été souligné que l'association consacrait moins de 2 % aux frais de fonctionnement

Les bénévoles qui se rendent au Burkina Faso prenant entièrement à leur charge des frais de leur voyage, l'ensemble des fonds est directement destiné aux populations sur place. Leur présence sur place assure un bon suivi des réalisations et est garante de la bonne utilisation des fonds.



1er et 2 juin les 20 h africaines salle du lac

samedi 20 h 30 concert de Kady Diarra



Entrée: 13€ - Scolaire et étudiant: 10€

Très beau concert de Kady Diarra, de Bobo Dioulasso (Burkina Faso). Une voix et une musique pleines d'énergie et de générosité à l'image de son pays, carrefour de multiples influences musicales

dimanche de 10 h à 18 h Repas et marché africain

- Stages de Djembé niveaux débutants et confirmés (résa. souhaitée 07 62 83 95 21)
- Vente d'artisanat—marché africain : tissus, bronze, ébène, bijoux, ...
- Repas (12€) avec animations, percussions et danses africaines (résa. souhaitée 06 20 73 31 54)



Cette année le bénéfice des 20 h sera de nouveau consacré à l'éducation des enfants. Grand projet d'A plus... afin que les enfants des villages que nous soutenons, puissent aller à l'école : parrainage pour collège et l'apprentissage à un métier, fonctionnement de l'internat, financement de la cantine et du soutien scolaire, maintien en état de locaux scolaires et dotation en matériel

Pour plus d'information, RDV sur www.association-anlus.com

par email bureau@association-anlus.com

Mines de Liens



Mines de Liens
06.98.47.72.44
Courriel :
minesdeliens@gmail.com
<http://minesdinfos.free.fr>

L'AMAP Paniers de Liens a démarré fin mars une nouvelle saison avec la signature de contrats qui s'achèveront fin septembre. Toute personne intéressée peut nous rejoindre à tout moment.

Les 2 séances de printemps du ciné citoyen Mines d'Images, organisées en partenariat avec CAP Générations à Châtillon puis à Chessy, ont été particulièrement riches en échanges et ont permis d'aborder la monnaie avec un regard renouvelé, invitant même au lancement d'initiatives pour changer l'économie locale. Deux émissions de Radio Calades en rendent compte et sont disponibles à l'écoute sur le site de notre partenaire : <http://www.radio-calade.fr/site/>

Une prochaine séance est prévue, également avec CAP générations, le 7 juin 2013, pour appuyer le lancement d'une initiative locale des «incroyables comestibles».

Par ailleurs, la formation du 6 avril au jardin partagé, sur « Comment connaître le sol de son jardin et entretenir sa fertilité », ayant remporté un franc succès, l'atelier Jardin organisera une nouvelle formation gratuite ouverte à tous les adhérents à l'automne prochain. Le N° 2 du bulletin le Lien, à paraître en mai, rendra compte dans le détail des activités de tous les ateliers.

Modalités d'adhésion à Mines de Liens :

10 € par famille /

étudiants, chômeurs, RSAstes : 5 € /

AMAP 6 € supplémentaires (assurance distribution).

Site Internet : <http://minesdinfos.free.fr>

Contact : Agnès Bonnaud – 06.98.47.72.44

minesdeliens@gmail.com

La Palette des Arts



EXPOSITION ANNUELLE

La Palette des Arts, association de peinture, présentera les travaux de ses élèves lors de son **Exposition Annuelle qui aura lieu du 6 au 9 juin 2013 à la salle du Lac à Châtillon d'Azergues.**

Toutes les techniques seront représentées : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile...

Les tableaux sont réalisés par des adultes, des adolescents et des enfants.

Florence JABOUILLE, Professeur, vous guidera lors de votre visite.

Entrée libre.

Judi et Vendredi : 9 h – 11 h et 14 h – 18 h.

Samedi et Dimanche : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 18 h.

Contacts et Renseignements :

Présidente :

Corinne TREBAUX-BEJEAN : 06 32 57 59 69

Professeur :

Florence JABOUILLE : 06 32 57 69 69

Association taïchi chuan Châtillon

Pour l'année 2013-2014, nous proposons

➔ Des cours hebdomadaires :

✓ À Châtillon, au dojo (salle Pierre Dupoizat)

Le mardi, de 19h30 à 21h: Qi Gong

Le jeudi, de 14h à 15h: Qi Gong, de 15h à 16h: Taïchi Chuan,

✓ À Chessy, à la salle des fêtes, le mercredi, de 18h à 19h15: activités de bien-être et Taïchi Chuan.

➔ Des ateliers mensuels de Qi Gong le dimanche une fois par mois de 9h à 11h30.

Ces activités s'adressent aux adultes de tous âges, débutants ou non, souhaitant faire travailler leur corps en douceur, acquérir détente, souplesse, équilibre, concentration, lutter contre les tensions, le stress.

➔ Au cours des mois d'octobre et novembre, un stage de Da Cheng Chuan (posture de l'arbre), un samedi après-midi, et une conférence sur les défenses immunitaires seront organisés (dates à préciser)

Toute personne souhaitant se renseigner, voir si ces pratiques peuvent lui convenir; est cordialement invitée à un cours gratuit en juin.

Vous pourrez également nous rencontrer au forum des associations.

Reprise des cours mardi 18 septembre 2013

Il est possible de participer gratuitement à 2 cours avant de s'engager.

Pour tout renseignement :

Françoise: 04 78 43 95 76.

Christel : 04 74 71 75 08.

Courriel: t3cinfo@orange.fr

Tennis Club Chessy Châtillon (T3C)



Tennis Club Chessy Châtillon
Mairie 69380 Châtillon
d'Azergues
06 80 33 41 61
06 18 14 18 22
Courriel : t3c@fft.fr
<http://www.club.fft.fr/t3c/>

Depuis la dernière parution de votre Châtillon infos, l'activité a été intense au sein du T3C

1) Les résultats du Club aux championnats de printemps (situation au 1^{er} mai)

Avant de parler des adultes, un petit mot sur nos dernières équipes jeunes encore en lice pour les championnats du Rhône : joli parcours pour l'équipe 1 catégorie 9/10 ans – 3^{ème} division ! Arrivée 1^{ère} de leur poule, ils ont participé à la phase finale en arrivant jusqu'en demi-finale ! Un grand bravo à Hugo, Martin, Malo et Quentin ! Puis, première participation aux championnats pour Evan et Matthieu (catégorie 13/14 ans), 2 défaites et une très jolie victoire !

Après les juniors, c'est au tour des séniors ! Pas moins de **6 équipes se sont inscrites** (ce qui représente plus de 40 joueurs !!) et participent aux championnats du Rhône – avril/mai 2013 :

Equipe 1 femmes	2 ^{ème} division	2 victoires et 2 défaites	3 ^{ème} place au 1 ^{er} mai
Equipe 2 femmes	3 ^{ème} division	2 victoires et 1 défaite	4 ^{ème} place au 1 ^{er} mai
Equipe 1 hommes	2 ^{ème} division	3 victoires	1 ^{ère} place au 1 ^{er} mai
Equipe 2 hommes	3 ^{ème} division	2 égalités et 1 défaite	4 ^{ème} au 1 ^{er} mai
Equipe 3 hommes	4 ^{ème} division	1 égalité et 2 défaites	6 ^{ème} place au 1 ^{er} mai
Equipe 60+ hommes	3 ^{ème} division	1 victoire	

Il reste encore 2 rencontres à jouer en mai !

2) La dynamique du tennis féminin

Autre événement fort de ce printemps : les raquettes FFT, compétition réservée aux femmes NC-40-30/5! Après une journée de sélection d'une douzaine de participantes organisée fin mars par notre entraîneur Sébastien, une équipe se retrouve déjà qualifiée pour la phase suivante en se classant 1^{ère} de sa poule ! L'aventure continue donc ... Un grand bravo à Carole, Ingrid, Christelle et Marie-Hélène.

Et puis nos ambassadrices se préparent à leur voyage d'échanges sportifs et culturels aux Pays Bas. Celui-ci aura lieu du 8 au 12 mai et leur périple vous sera conté au prochain numéro !

3) Le pass tennis :

Comme chaque année à partir du 1^{er} mai , le T3C lance l'action Pass Tennis en partenariat avec la ligue du Lyonnais

Vous avez envie de jouer au tennis mais vous n'êtes pas encore licenciés ? Sur présentation du Pass tennis lors de votre adhésion, de multiples avantages vous attendent. Si vous êtes intéressés, contactez nous aux coordonnées présentes sur notre site www.club.fft.fr/t3c

4) En cours

Notre tournoi interne depuis le 15 avril ! Bons matchs à tous et RDV le 7 juillet pour les finales à l'occasion de la fête du club.

Judo SLD – Châtillon-Chessy



De nouvelles médailles pour le club de Judo de Châtillon Chessy lors des championnats du Rhône UFOLEP. Suite aux sélections, plus de 12 judokas du SLD ont participé à ces championnats qui se déroulaient à Marcy l'Etoile début Avril. De très bons résultats avec de l'engagement et du beau judo, même si tout le monde n'a pu monter sur le podium.

Compétition en individuel :

- Catégorie Poussin :
 - Lory ERARD termine premier de sa catégorie (Médaille d'or)
 - Martin DEVARENNE termine premier de sa catégorie (Médaille d'or)
- Catégorie Benjamin :
 - Maxence DAVIGNON (Benjamine) termine 2eme (Médaille d'argent)
 - Timothee COLLET termine 2eme (Médaille d'argent)
 - Aymeric LABARBE termine 3eme (Médaille de Bronze)
- Catégorie Minime :
 - Clément GRANGE (-42kg) médaille d'Argent
 - Dorian MATHIEU (-50kg) médaille d'Argent

Championnat du Rhône par équipe :

- Catégorie Minime (4 combattants) : L'équipe inscrite se classe 2ème et obtient la Médaille d'argent

- Catégorie Poussin (4 combattants) : 2 équipes se classent 3ème (ex-æquo) et obtiennent la Médaille de Bronze.

Félicitations à tous nos judokas qui ont été sélectionnés ainsi qu'à tous ceux qui ont participé aux sélections.

Prochain grand rendez-vous la fête du judo de fin d'année **le dimanche 16 juin** à la salle des fêtes de Châtillon. Au programme remise des grades et récompenses, suivi d'un repas et d'une après midi pétanque. Un moment privilégié pour tous se retrouver avant les vacances.

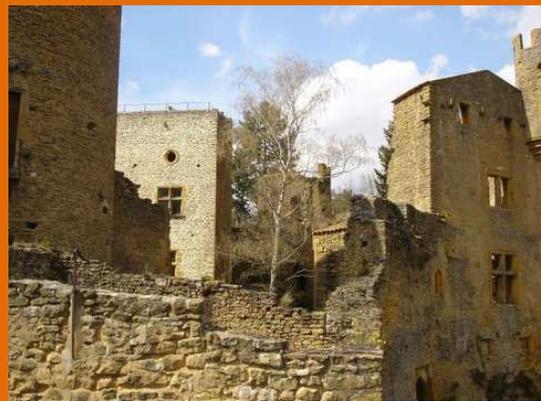
Le bureau du SLD

Sud Azergues Football



Stage Vacances Football

Nous vous informons de la tenue de notre traditionnel **STAGE VACANCES FOOTBALL** qui fêtera, cette année, son **26ème** anniversaire. Il se déroulera à Châtillon **du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet 2013** (samedi et dimanche non compris), pour des enfants nés entre **le 01/01/1997 et le 31/12/2007**.



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi & Mardi
15h/18h

Mercredi
8h30/11h30

Jeudi
15h/18h

Samedi
9h/11h

Mairie de Châtillon d'Azergues
Tél. 04 72 54 26 00
Fax. 04 72 54 26 08
mairie@chatillondazergues.fr
www.chatillondazergues.fr